

ychoux



Bulletin municipal 2018

www.mairie-ychoux.com



Vie communale

P4 SITUATION FINANCIÈRE

P4-6 TRAVAUX RÉALISÉS

- ◆ Bâtiments ◆ Révision du PLU ◆ Voirie
- ◆ Forêt Communale ◆ Cimetière

P7-8 PROJETS 2019

- ◆ Rénovation de l'éclairage public
- ◆ Entretien et renforcement des voiries communales et communautaires
- ◆ Forêt Communale
- ◆ Bâtiments
- ◆ Fibre Optique Très Haut Débit
- ◆ Des sites de promenades remarquables
- ◆ DATURA = Danger
- ◆ Développement durable
- ◆ Voiture électrique

P9 TOUS ENSEMBLE,

- ◆ Recherchons des successeurs à nos deux médecins...

P10 ACTION SOCIALE

- ◆ Centre Communal Service enfance d'Action Sociale
- ◆ Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS)
- ◆ Repas des personnes âgées

P11-12 SERVICE ENFANCE

- ◆ Portail des familles
- ◆ Accueil du mercredi après-midi
- ◆ Accueil périscolaire matin / soir
- ◆ TAP (Temps d'Activités Périscolaires)
- ◆ Accueil de loisirs vacances

P13-15 CULTURE - VIE SCOLAIRE

- ◆ La médiathèque : les diverses animations de l'année 2018 ◆ Manifestations ◆ École élémentaire

P15 SIVOM

- ◆ Déclaration pour les nouveaux arrivants
- ◆ Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- ◆ Quelques rappels

Vie associative

P16

- ◆ DAO - YING - LONG
- ◆ F.N.A.C.A.

P17

- ◆ Tennis Club Ychoux
- ◆ Association du Pays de Born pour le Don de Sang Bénévole - Nord des Landes

P18

- ◆ AVEN
- ◆ Amicale des Retraités

P19

- ◆ Sports Canins des Grands Lacs

P20

- ◆ Ychoux Olympique Rugby

P21

- ◆ La Boule des Pins
- ◆ Comité des Fêtes d'Ychoux
- ◆ Association de Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés

P22

- ◆ Cyclo Club Ychoussois



P23

- ◆ Ball-trap Club Ychoussois

P24

- ◆ APE Les Loustics
- ◆ YCHOUX F.C

P25

- ◆ Ychoux Handball Club

P26

- ◆ Ychoux Expression Corporelle

P27

- ◆ Le Cercle du Yoga
- ◆ ACPY
- ◆ Amicale Sapeurs-Pompiers



P28

- ◆ Ychoux Badminton Loisir
- ◆ Forum des Associations
- ◆ Déclaration en ligne pour les Associations loi 1901

P30

- ◆ Les travaux effectués par les structures intercommunales

Permanence des élus

❖ **Le Maire** peut vous recevoir **tous les jours du lundi au vendredi** en Mairie, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

❖ **Les adjoints au Maire** tiennent une permanence **le deuxième samedi de chaque mois** (sauf juillet & août) de **10h30 à 12h** en Mairie. Vous pouvez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.

Ychouxoises, Ychouxoises,

Une nouvelle fois, sans augmenter les taux d'imposition, nous avons réalisé les projets promis. Ces réalisations vont dans le sens d'une meilleure qualité de vie pour tous.

A plusieurs reprises, souvenez-vous, je vous ai écrit que l'objectif de votre municipalité était de faire d'Ychoux une cité moderne, dynamique, accueillante et surtout solidaire.

Cela, rassurez-vous, n'a pas changé, mais demande un effort tellement constant, qu'il me semble utile de le rappeler.

Contrairement à ce que l'on aurait tendance à croire, l'accomplissement de tous ces vœux et du dernier en particulier, ne relève pas de la volonté d'un seul homme, fût-il maire, d'une seule équipe, fût-elle municipale, des seuls responsables associatifs, fussent-ils présidents. Non, cela relève un peu, pour ne pas dire beaucoup, de chacune et de chacun d'entre nous !

Cela dépend de la capacité que nous aurons à admettre que l'importance d'intérêts particuliers, n'a pas de priorité sur l'intérêt général.

Pour y parvenir, il nous faudra respecter les règlements, les idées parfois opposées d'autrui.

La volonté que nous aurons de mettre en commun nos atouts, en combattant les incivilités et les égoïsmes, nous permettra de sauvegarder l'unité morale de notre commune et la qualité de vie à laquelle nous aspirons.

Evitons de sombrer dans l'individualisme. Au-delà de nos idéologies, de nos origines, n'hésitons pas à franchir le pas pour donner un coup de main aux uns pour encadrer les enfants, aux autres pour préparer une manifestation ou pour venir en aide à celles et ceux qui sont seuls, peut-être en difficulté, mais qui n'osent rien demander.

Impliquons-nous un tant soit peu, dans la vie locale en général, dans la vie associative en particulier.

Arrêtons, sous prétexte qu'on a payé ses impôts, ses cotisations, de penser que tout nous est dû...

Comportons-nous en acteurs citoyens pour affronter les défis et résoudre les problèmes de plus en plus nombreux qui ne cessent de se présenter.

Voilà en résumé, chers Amis, en cette période de vœux, celui que je voudrais émettre : qu'en harmonie, sans fausse note, nous puissions, au-delà de nos différences, vivre paisiblement, là où nous avons décidé de résider.

A vous toutes, à vous tous, meilleurs vœux pour 2019.



Marc DUCOM,
Maire d'YCHOUX



Bulletin Rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX ♦ T. : +33 (0)5 58 82 36 01

Municipal email : mairieychoux@wanadoo.fr ♦ **Directeur de la publication :** Marc DUCOM

Mairie **Coordination et rédaction :** Mairie d'Ychoux ♦ **Graphisme :** aurelie.lestage@wanadoo.fr

d'Ychoux **Impression :** Imprimerie SODAL ♦ (Distribution par les employés municipaux)

SITUATION FINANCIÈRE

Compte administratif 2017 (hors restes à réaliser)

Le budget principal fait ressortir un résultat global cumulé de **977 304 €**.

Le budget de la forêt fait ressortir un résultat cumulé de **709 274 €**.

Budget primitif 2018

Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ◆ Section de fonctionnement : **2 627 686 €**
- ◆ Section d'investissement : **1 572 324 €**

Le budget annexe de la forêt s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ◆ Section de fonctionnement : **1 139 274 €**
- ◆ Section d'investissement : **0 €**

Taux d'imposition

Ils restent stables pour la Commune :

- ◆ Taxe d'habitation, reste bloquée à **12,28%**,
- ◆ Taxe sur le foncier bâti, reste bloquée à **14,75%**,
- ◆ Taxe sur le foncier non bâti, reste fixée à **28,34%**

Taxe d'habitation

Pour la Communauté de Communes, le taux est passé de 9,20 % en 2017 à 10 % en 2018. Cette hausse est justifiée par le fait de l'augmentation de la participation au CIAS et de la pose de la fibre optique.

TRAVAUX RÉALISÉS

Bâtiments

◆ École élémentaire :

La rénovation totale des sanitaires et l'agrandissement de la salle de restauration ont été, comme prévu, réalisés.

Notre objectif était de répondre aux besoins présents, mais aussi futurs.

❖ Coût : **365 500 €**



◆ Extension centre de santé :

La construction d'un troisième cabinet médical et d'un logement attenant vient de débuter et s'achèvera à la fin du 1er trimestre 2019.

Souhaitons que ces nouvelles réalisations facilitent le recrutement de médecins généralistes.

❖ Coût : **163 700 €**

Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Afin de répondre aux observations des services de l'État et des personnes associées, nous sommes contraints d'apporter diverses corrections au projet présenté, ce qui va retarder d'au moins 6 mois son approbation.

Les principales remarques portent sur le fait qu'il nous faut diminuer encore plus les zones constructibles sises sur des terrains agricoles et forestiers et apporter des précisions sur les mesures environnementales prises pour préserver les milieux et sites protégés qui se trouvent en bordure des cours d'eaux.



❖ Rue St-Vincent-de-Paul

Voirie

◆ Enfouissement des réseaux aériens, rénovation de l'éclairage public :

Dans le cadre du programme triennal et avec les compétences du Sydec, nous poursuivons ces travaux rues des Arbousiers, des Bleuets, des Alouettes, des Tulipes.

◆ Renforcement :

Comme prévu, en plus des nombreux travaux d'entretien réalisés tant sur la voirie communale que communautaire, nous avons, avec la Communauté de Communes des Grands Lacs, réalisé le renforcement des rues du Vieux Bourg et de Borda.

Par convention et sur notre budget, nous avons confié à la Communauté de Communes, la maîtrise d'œuvre des travaux de signalisation et de renforcement des rues Saint-Vincent-de-Paul, Jean-Rameau, de la Callune, Charles-Despiau.

❖ Coût : 260 000 €



❖ Rue Félix Arnaudin

◆ Aménagements :

Nous avons mis en place, rue des Écoles, des ralentisseurs de type coussin berlinois, rue du Vieux-Bourg un sens unique, sur les pistes cyclables diverses signalisations qui donnent la priorité aux voitures.

◆ Entretien des grilles de récupération des eaux de pluie :

Posées à l'entrée des domiciles, précisons que l'entretien incombe au propriétaire ou au locataire.



◆ Entretien des bas-côtés de voirie :

Au moins 2 fois par an, la Commune et la Communauté de Communes effectuent sur l'ensemble du territoire les travaux et l'entretien.

Il est rappelé aux personnes qui trouvent le service insuffisant ou mal réalisé qu'il ne leur est pas interdit de procéder elles-mêmes, devant leur domicile, à ces travaux.

◆ Sécurisation de l'arrêt de bus :

Nous venons de déplacer les points tri et les bacs à ordures ménagères, qui étaient situés rue Francis Planté juste avant le parking de l'école élémentaire. Ils sont désormais à la jonction du parking poids lourds et du parking de la mairie.

L'espace libéré est exclusivement réservé aux cars scolaires qui pourront, en toute sécurité, déposer les enfants au bord de la piste piétonnière qui leur est réservée.

Voirie



❖ Rue des Acacias



❖ Rue du Vieux Bourg

◆ Sens interdits :

Des contrôles routiers ont permis de noter l'incivilité d'un certain nombre de personnes qui empruntent en sens interdit la rue des Acacias et celle du Vieux-Bourg. Nous ne saurons trop que leur conseiller de respecter le code de la route.

Forêt Communale

Les travaux de reconstitution des boisements dévastés par la tempête KLAUS sont désormais achevés et nous organiserons en 2019 une visite de la forêt communale ouverte au public.

A cette occasion, un bilan exact des importants travaux que nous avons réalisés, en bénéficiant de 100 % d'aides de l'État, sera présenté.

Cimetière

La gestion de la reprise des concessions abandonnées commencée il y a cinq ans vient de s'achever.

Pour information, dans le cadre de la procédure engagée, quelques sépultures en état d'abandon n'ont pas été reprises du fait d'attente d'informations.

❖ Coût TTC : **102 500 €**



Aide au financement du permis de conduire

Afin de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a mis en place le dispositif « Perm'YCHOUX ». Une aide de **500 €** est versée au bénéficiaire qui doit être âgé de 15 à 19 ans.

En contrepartie, il s'acquitte de 30 heures de travail dans un de nos services. (49 dossiers traités à ce jour).

Contactez la Mairie, avant toute démarche auprès d'une auto-école

2019 PROJETS

Rénovation de l'éclairage public

Prévus dans le cadre du programme triennal, ces travaux se dérouleront dans les rues des Jonquilles, des Mésanges, des Fauvettes, des Bruyères, des Pinsons, des Lilas, des Violettes et des Roses.

Entretien et renforcement des voiries communales et communautaires

Poursuivre sans prendre de retard la rénovation des routes les plus dégradées est, malgré le coût des travaux, notre volonté.

Avec la maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes, nous préparons un projet de sécurisation des piétons et des cyclistes route des Grands Champs.

Forêt Communale

En étroite concertation avec les services de l'Office National des Forêts, nous établirons au moins pour les dix prochaines années un nouveau plan d'aménagement qui permettra aux futures municipalités de gérer notre Forêt.

Bâtiments

Nous prévoyons la pose de climatiseurs à l'école élémentaire et continuerons l'entretien de divers logements.

En parallèle, nous lancerons le projet du transfert du hangar communal sur le site de la zone industrielle sise rue des Fontaines.



Fibre Optique Très Haut Débit

- ◆ Comme nous avons pu vous l'expliquer au cours de la réunion publique organisée à votre intention, désormais après le déploiement de la fibre sur la quasi-totalité de notre territoire (seuls le Ball-trap et la centrale photovoltaïque ne peuvent être desservis), nous allons rentrer dans la phase « commercialisation et raccordement ».
- ◆ Seuls les opérateurs qui ont adhéré à la société NATHD (Société publique locale Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit), qui exploite et commercialise ce réseau public fibre optique, peuvent vous proposer leurs services pour accès à la fibre.
- ◆ Lors de la réunion publique du 2/10/2018, vous avez ainsi pu découvrir les opérateurs autorisés à ce jour à commercialiser la fibre sur YCHOUX :
 - ❖ OZONE,
 - ❖ K-net,
 - ❖ Nordnet,
 - ❖ Vidéo futur.

Les autres opérateurs sont en cours de discussion avec la Société NATHD.

Des sites de promenades remarquables que nous vous invitons à découvrir

Bon nombre d'entre vous connaissent l'arboretum ! Mais pas encore son parcours « **Terra aventura** »

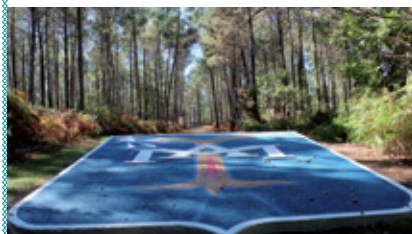
Terra Aventura - Geocaching Nouvelle-Aquitaine



- ◆ Est un jeu qui unit balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles de la région. C'est aussi une activité regroupant sport et culture pour le plaisir des petits et des grands engagés dans une aventure extraordinaire.
- ◆ Le parcours vous entraîne à la découverte d'un trésor. Mais pour y accéder, le chemin est parsemé d'énigmes à résoudre, souvent pleines de surprises et d'humour. Dans le trésor se cachent des « Poi'z », qui sont de petits personnages à fort caractère, à collectionner (sous forme de badge). Ces petits êtres imaginaires indiquent la thématique de la balade.
- ◆ Cette année plus de 2000 joueurs sont venus découvrir la cache d'Ychoux, ayant pour thème : « La complainte du Tulipier ». Ce parcours se situe aux abords du lac des Forges alliant reconnaissance floristique et faunistique.



Le parcours de santé est peu fréquenté et pourtant il serpente au milieu de remarquables espaces.



Le site des Fontaines et son environnement vous étonneront.

DATURA = Danger



Attention ! cette belle plante est extrêmement TOXIQUE.

De plus en plus présente au bord des routes, près des cultures et dans nos lotissements, il est vivement conseillé avant que les bogues n'éclatent et disséminent les graines, de les arracher avec des gants.

Développement durable Voiture électrique



Pour poursuivre sa démarche en matière de développement durable initiée avec le passage en 2017 au zéro phyto, la commune d'Ychoux a investi dans un véhicule utilitaire 100% électrique.

Cette voiture sera destinée à assurer les déplacements des agents des services techniques.

TOUS ENSEMBLE,

recherchons des successeurs à nos deux médecins...

Situation

Sans aucune aide publique, il y a une dizaine d'années, la commune d'Ychoux a construit l'une des toutes premières maisons de santé de la région, qui regroupe, à la satisfaction générale, aujourd'hui :

❖ **2 médecins, 4 infirmières, 3 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, 1 chirurgien-dentiste et une pharmacie.**

Pour répondre aux besoins exponentiels de la population et aux légitimes exigences relatives aux conditions de travail des nouveaux praticiens, la commune vient de lancer la construction d'un troisième cabinet médical et d'un logement destiné à héberger de futurs médecins.

Où en sommes-nous ?

Après avoir acté les difficultés qu'il y avait pour un médecin à trouver un successeur, par courrier du 3 août 2018, nous avons fait part à la population de l'impérative nécessité de rechercher tous ensemble des médecins pour pallier à la succession de nos 2 médecins généralistes qui vont faire valoir leurs droits à la retraite :

- ❖ l'un fin 2018,
- ❖ l'autre fin 2019.

Nous avons rencontré :

- ❖ les responsables départementaux et régionaux de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S), qui compte tenu des peu de moyens dont ils disposent ne peuvent que nous offrir leur bonne volonté et faire du bricolage. Pour eux, le classement en zone d'accompagnement aux aides n'est pas justifié !
- ❖ le vice-président de la région des Maisons de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P),
- ❖ tous les professionnels de santé de notre centre médical et tous les praticiens qui exercent sur Ychoux,
- ❖ les remplaçants de nos 2 médecins.

◆ **Simultanément**, nous avons diffusé la proposition de succession auprès de tous les ordres de médecins, des A.R.S, de la plupart des facultés de médecine, des hôpitaux de la région, de Pôle Emploi, de différents syndicats et joint les médias locaux.

◆ **A ce jour, concrètement**, seuls 5 médecins algériens, qui ne possèdent pas l'équivalent de leurs diplômes en France, nous ont fait part de leur souhait de s'installer à Ychoux.

Par contre, en réagissant à une boutade du Maire à une radio locale qui lui demandait ce qu'il pourrait faire, si aucun médecin n'assurait la succession « **Prendre un arrêté pour interdire à tous mes administrés de tomber malade** », la quasi-totalité des médias nationaux sont entrés en contact avec la Mairie, et ont relancé le problème des déserts médicaux.

Pourquoi si peu de candidats ?

- 1 ❖ **En cause les politiques menées** : le « numerus clausus » ne permettra pas de remédier au manque de médecins avant 10 ans. La fonction de médecins généralistes a été à un moment donné trop dévalorisée. Les jeunes médecins ont du mal à découvrir ce métier.
- 2 ❖ **Cause du classement en zone non prioritaire de la Communauté de Communes des Grands Lacs**, qui ne permet pas de répondre dans le temps aux avantages financiers qu'exigent certains médecins pour s'installer, d'où nos rendez-vous auprès de l'A.R.S..
- 3 ❖ **Cause d'une organisation du travail contraignante**, beaucoup de médecins et c'est leur droit préfèrent assurer des remplacements !
- 4 ❖ Certains médecins pensent avoir une **meilleure qualité de vie en travaillant dans les hôpitaux ou en ville.**

DERNIÈRE INFO :

Attention à ne pas relâcher nos recherches et à respecter les nouvelles règles de consultation.

Entre la Municipalité détentrice du droit de bail et le Docteur COUSSERAN, il a été convenu que si, d'ici le 1^{er} janvier 2019, aucune succession n'était assurée, ce dernier, poursuivrait son activité, au plus tard jusqu'au départ à la retraite du Docteur MARSAUD.

Que cette bonne nouvelle, ne nous incite surtout pas à arrêter nos recherches de nouveaux médecins, puisque dans le courant du premier semestre le nouveau cabinet sera disponible.

Bien entendu, si un successeur se présentait, aussitôt, le Docteur COUSSERAN cesserait son activité.

Par ailleurs pour répondre non seulement aux exigences de successeurs mais aussi aux demandes de nombreux patients, nos deux médecins ont décidé que désormais les consultations se feraient en prenant **impérativement rendez-vous auprès de leur secrétariat.**

Hors urgence, aucune dérogation ne sera accordée.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est en charge de l'action sociale pour la commune. Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

◆ Liaison avec les institutions publiques :

- ✦ Assistante sociale,
- ✦ Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- ✦ Mission Locale,
- ✦ Office public de l'habitat (demande de logement social).

◆ **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue à la mairie deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui établira la demande d'aide.

◆ **Aide aux personnes en difficulté** : un secours financier peut être apporté par le CCAS (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande doit être adressée à Monsieur le Maire.

◆ **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile.

Tarif de la location : 30€ au trimestre.

◆ **Portage du repas** : ce service s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap ou malades. Le portage s'effectue du lundi au vendredi.

Tarif : 7,55€ le repas.

◆ **Colis de Noël** : le CCAS offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes âgées en difficulté.

◆ **Fonds local d'aide aux jeunes** : la mission locale accueille, informe, soutient les projets des jeunes de 16 à 25 ans. La permanence se tient au centre administratif de Parentis-en-Born.

◆ **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS), qui instruit les dossiers, assure les prestations d'aide-ménagère, de garde de jour et de nuit, d'auxiliaire de vie...

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs (CIAS)

Ce service d'aide à domicile intervient sur les communes de Biscarrosse, Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie, Sanguinet, Ychoux et est géré par la Communauté de Communes des Grands Lacs.

◆ L'aide à la personne permet :

- ✦ le maintien de la personne âgée valide ou dépendante, porteuse de handicap ou malade à son domicile,
- ✦ l'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne,
- ✦ la préservation de l'autonomie des personnes,
- ✦ la conservation des liens sociaux,
- ✦ le maintien et l'amélioration des conditions de vie tant sur le plan du confort que de la sécurité.

◆ Le CIAS s'engage :

- ✦ à intervenir auprès des personnes âgées valides ou dépendantes, en situation de handicap ou malades et les informer des différents dispositifs facilitant un accès aux droits et une prise en charge médico-sociale adaptée,
- ✦ à instruire et suivre les dossiers de demande d'APA (aide personnalisée à l'autonomie), d'aide sociale (domicile et hébergement) et d'aide aux personnes handicapées,
- ✦ à assurer des prestations d'aide-ménagère, d'auxiliaire de vie, de garde de jour et de nuit.

Contact :

CIAS des Grands Lacs

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h)

Espace Brémontier - BP 40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 82 18 24 - ciasdesgrandslacs@orange-business.fr



Repas des personnes âgées

Le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S. ont décidé de porter, progressivement, à 70 ans l'âge auquel le repas sera offert.

Il aura lieu à la Salle des Fêtes le **13 février 2019** à midi.

Une animation musicale sera, de nouveau, au rendez-vous et accompagnera ce moment convivial. Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 70 ans (en 2019) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.

2018 NOUVEAUTÉS

SERVICE ENFANCE

Le service enfance, géré par la commune, comprend tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires soit : l'accueil matin / soir, la pause méridienne et la restauration, les temps d'activités périscolaires (TAP), l'accueil périscolaire du mercredi après-midi et l'accueil de loisirs des vacances.

❖ PORTAIL DES FAMILLES

- ◆ La création du portail des familles sur le site internet de la commune permet de dématérialiser les dossiers d'inscription aux services périscolaires et extrascolaires et de donner un accès personnel à chaque famille qui a un ou des enfants scolarisés dans les écoles d'Ychoux.
- ◆ Il permet de gérer des informations personnelles (adresse, téléphone, assurance ...), celles des enfants (dossier médical, autorisations diverses...), de payer en ligne les factures (restauration, accueil de loisirs) et de consulter un historique.
- ◆ Pour que les familles puissent y accéder, elles doivent fournir au service enfance de la mairie d'Ychoux, une adresse mail. Un identifiant et un mot de passe seront envoyés.
- ◆ Un document (aide à la navigation sur le portail) est disponible sur le site internet de la mairie d'Ychoux (Découverte du portail des familles) et sur la page d'accueil du portail des familles : www.portailfamille.ychoux.fr

◆ Responsable du service enfance : Isabelle MORA.

❖ Tél. : 05 58 82 36 01 (mairie) - du lundi au vendredi de 09h à 12h

❖ Tél. : 06 77 38 41 66 (portable) - du lundi au vendredi de 08h à 18h sauf mercredi après-midi.

◆ Responsable de la facturation : Anne MILLET

Tél. : 05 58 82 36 01 (mairie)

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est annuelle et obligatoire.

Le dossier d'inscription « accueil de loisirs » est à compléter courant juin pour la rentrée suivante. Un dossier papier est adressé aux nouvelles familles et à celles qui ne disposent pas d'un compte sur le portail des familles.

Pour les familles possédant un compte sur le portail des familles, le renouvellement du dossier est automatique avec l'engagement de fournir chaque année certains documents (assurance en responsabilité civile, situation fiscale si besoin ...).

Il est rappelé que pour des raisons de responsabilités et d'assurance, tout enfant souhaitant fréquenter ces différents accueils doit avoir un dossier d'inscription complet.



❖ ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI

Depuis septembre 2018, l'accueil de loisirs est ouvert le mercredi après-midi.

Cet accueil est réservé aux enfants dont les parents travaillent.

◆ **Horaires** : 12h à 18h30 avec un départ échelonné à partir de 16h30.

Les enfants de la maternelle, inscrits le mercredi après-midi, prennent le bus à 11h55 pour se rendre sur le site élémentaire.

Une inscription mensuelle est obligatoire

A noter

- ◆ La garderie du mercredi midi de 12h à 12h30 est maintenue dans chaque école.
- ◆ La restauration ce jour-là est réservée aux enfants inscrits l'après-midi.

SERVICE ENFANCE

L'accueil est
super sympa !

(Jin et Noa)

Les animatrices
sont les
meilleures !

(Chadia)

On aime
beaucoup les
activités et
les dessins

(Anaëlle et Ambre)

❖ ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN / SOIR

Deux sites accueillent les enfants les jours de classe :

◆ Enfants scolarisés en maternelle

Accueil situé rue des Écoles :

Horaires : 7h15 à 8h45 et 16h25 à 18h45 / **Tél. :** 05 58 82 34 68

L'accueil périscolaire reçoit les petits dans le respect de leur rythme : petit déjeuner pour certains, coloriages, jeux de construction, lecture, dînette pour d'autres.

Les animatrices proposent des activités en petits groupes : activités manuelles (peinture, pâte à modeler ...), jeux de société autour de thèmes, des saisons et des envies des enfants.

La communication, l'esprit de bien faire et le bien-être restent la priorité de l'équipe.

◆ Enfants scolarisés en élémentaire

Accueil périscolaire rue Francis Planté :

Horaires : 7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45 / **Tél. :** 05 58 09 81 36

❖ TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

◆ Depuis février 2018, il n'y a plus de fiche d'inscription aux TAP. Cette souplesse, souhaitée par les familles, permet, chaque jour et quand elles le souhaitent, de venir chercher leur enfant à la fin du temps scolaire (15h40 à l'école maternelle et 15h45 à l'école élémentaire) et ainsi d'alléger sa journée.

◆ Si les parents ne sont pas là à 15h40 ou 15h45, leur enfant est confié aux animateurs des TAP et ils ne pourront venir le chercher qu'à 16h25 ou 16h30.

◆ Les enfants et les animateurs des TAP adressent un grand merci aux bénévoles des associations ychouxoises qui interviennent en transmettant leur passion (rugby, handball, amicale des sapeurs-pompiers, YEC).



❖ Vacances d'hiver / Pâtisserie

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

L'accueil de loisirs fonctionne la première semaine de chaque période de petites vacances (sauf Noël) et les 4 premières semaines des grandes vacances d'été.

❖ **Horaires :** journée de 9h30 à 16h30

❖ Avec un accueil le matin de 7h30 à 9h30 et le soir de 16h30 à 18h30.



❖ Journée à la ganadéria de Buros



Jours et heures d'ouverture de la Médiathèque

- ❖ **Mardi** : 13h / 15h30
- ❖ **Mercredi** : 9h30 / 12h
15h / 18h30
- ❖ **Samedi** : 9h30 / 12h



CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE D'YCHOUX EST UN SERVICE PUBLIC, GÉRÉ PAR LA MUNICIPALITÉ QUI :

- ◆ **Contribue aux loisirs, à l'information** ainsi qu'à la formation continue, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tout citoyen.
- ◆ **Constitue et organise des collections de documents** couvrant tous les domaines de la connaissance (prêt à domicile et consultation sur place).
- ◆ **Participe à la vie culturelle et sociale** de la commune.
- ◆ **Favorise le plaisir de la découverte et l'épanouissement** personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle.

La médiathèque est un lieu de détente, d'espace de rencontres et d'autonomie pour les grands et les petits, où Maïder et Brigitte sont à la disposition du public, afin de le conseiller et de répondre à ses questions.

Avec l'aide des bénévoles elles :

- ◆ Organisent des expositions, des rencontres avec des auteurs, des animations.
- ◆ Continuent la promotion du livre et de la lecture plaisir, au travers des contes, des malles thématiques, des expositions, en accueillant les classes dans la mesure de leur disponibilité.

Elles interviennent également sur les temps d'accueil périscolaire, en s'appuyant sur les outils culturels de la médiathèque.

❖ LES DIVERSES ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2018

- ◆ **Janvier/février** :
Les enfants ont eu le plaisir de jouer aux petits détectives avec l'exposition interactive « **Qui a refroidi Lemaure ?** »
- ◆ **Mai** :
L'après-midi jeux avec AS2PIK ayant rencontré un vif succès en 2017, l'opération a été renouvelée.



CULTURE

◆ Juin :

Fête de la musique : exposition d'anciens appareils de diffusion, tels que transistors, platines disque, walkman, ainsi que des vinyles, cassettes audio, flexi disques, pictures disques... Les enfants des écoles et du centre de loisirs ont découvert cet univers au moyen de diverses activités :

- ❖ **pour les plus petits**, écoute d'un livre-disque « les trois petits cochons »,
- ❖ **pour les plus grands**, quizz à partir de l'exposition, puzzles et blind test.

Remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu prêter certains objets de leur collection personnelle.

◆ Août/septembre :

Concours de dessin à la médiathèque. Des artistes en herbe, petits et grands ont illustré nos sacs de médiathèque. Chacun a été récompensé et remercié pour sa participation. Les premiers de chaque catégorie ont gagné des places de cinéma.

◆ Octobre :

Dans le cadre de la manifestation « Itinéraires », sur le thème de la science, différentes animations ont été organisées :

- ❖ deux conférences sur le littoral, le trait de côte, l'implantation de la forêt, animée par l'Observatoire de la Côte Aquitaine (BRGM et ONF),
- ❖ deux ateliers participatifs avec deux associations girondines, « les petits débrouillards » et « Terre et Océan »,
- ❖ un spectacle « la magie des sciences » à la salle des fêtes par le professeur deux mains gauches.



◆ Novembre : Rencontre d'auteurs

- ❖ M. Ducourneau pour son dernier livre « Canulars au hasard des canards »
- ❖ Mme Soucaze des Soucaze pour son nouveau livre « Le chemin vers l'équilibre »

Manifestations

❖ Concerts à la salle des fêtes :

- ◆ **Samedi 21 avril 2018** avec l'Harmonie « La Sirène de l'Océan de Mimizan », sous la direction de Mme Sabine Bubien-Viu et la participation des danseurs « Expression Flamenca » d'Ychoux.
- ◆ **Vendredi 30 novembre 2018** avec l'Harmonie « La Fauvette » sous la direction de Mme Edwige Lafitte et le groupe de musiques traditionnelles « Bouheyrins et Bouheyrines de Labouheyre ».

❖ www.mairie-ychoux.com

N'oubliez pas le catalogue en ligne, consultable depuis le site de la mairie, onglet « **Vie culturelle** », ainsi que la bibliothèque numérique proposée par la Médiathèque des Landes.



Pour accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis en 6 espaces : musique, cinéma, autoformation, livres, presse et jeunesse, il vous suffit d'être inscrit à la médiathèque, d'aller sur le site « medialandes.org », et de vous identifier.

La Commission Culture ainsi que l'équipe de la Médiathèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019

École élémentaire

Une nouvelle année scolaire dans le changement

Après quinze années passées à la direction de l'école élémentaire d'Ychoux, **Monsieur David GULLION** a pris de nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons une très bonne réussite dans sa nouvelle école. A cette rentrée, cent soixante-quatre élèves fréquentent l'école élémentaire, des effectifs stables par rapport à l'année précédente.

Le rythme scolaire adopté est celui des quatre jours et demi.



La nouvelle équipe enseignante est composée de **Mesdames METAYER, CALLOT, PERRIN, LECONTE, AZZOPARDI, BLANC** et **Monsieur LARRE-LARROUY** et est renforcée par la présence de **Mmes ESCAFIGNOUX et BOUCHEZ** assistantes de vie scolaire.

L'équipe s'attachera à la réussite scolaire et à l'épanouissement de chaque élève ainsi qu'à la formation des futurs citoyens. L'école est très soucieuse de la connaissance du milieu proche et à cet effet poursuivra les sorties telles que les visites d'exploitation agricole, d'usine locale, les parcours nature mais aussi les projets comme la voile, l'équitation...

La contribution active et très généreuse de l'association de parents d'élèves **LES LOUSTICS** permet chaque année de financer ces beaux projets.

Le numérique change l'école. Chaque année, une classe est dotée d'un tableau numérique interactif. Quatre classes sont actuellement équipées.

La vie de l'école, c'est aussi les moments partagés à la cantine et aux temps périscolaires. Après le bâtiment périscolaire, les petits ychoussois bénéficient, pour la restauration scolaire, de nouveaux locaux, insonorisés, climatisés et plus spacieux répondant à la hausse de la fréquentation.

Le personnel de service communal veille au quotidien à la qualité d'accueil des élèves et nous tenons à les remercier pour leur implication dans la vie de l'école. Il s'agit de **Mesdames ABALLONI, MERCURI, RUPOLO, LABESQUE, LANUSSE** et **Monsieur LAMARQUE**.

❖ Marie-Louise LECONTE

Directrice de l'école élémentaire d'Ychoux

SIVOM

Déclaration pour les nouveaux arrivants :

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les nouveaux arrivants sur le territoire doivent se faire connaître en mairie avant la fin de l'année 2018 afin de se faire recenser pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

La redevance est un système déclaratif. En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le service redevance ordures ménagères de leur mairie.

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM des cantons du pays de Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

❖ Tél. : 05 58 78 50 93 – 05 58 78 95 63

POINT TRI

Emplacement des containers :

- ◆ rue Francis Planté (parking P. L.)
- ◆ rue de la Pompe
- ◆ rue des Écoles (Château d'eau)
- ◆ rue des Arbousiers
- ◆ déchetterie
- ◆ salle des Fêtes

La collecte des ordures ménagères s'effectue :

- ❖ du 1^{er} septembre au 30 juin le mercredi matin,
- ❖ et du 1^{er} juillet au 31 août le mercredi matin et le samedi matin.

Horaires déchetterie / Route de Parentis-en-Born

❖ Tél. : 05 58 09 50 76

Lundi 9h / 12h

Vendredi 13h30 / 18h

Mercredi 13h30 / 18h

Samedi 9h / 12h et 13h30 / 18h

À noter :

- ❖ que la commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Coût de location de la benne : 50,00 €
- ❖ que des sacs ménagers sont alloués aux redevables, chaque année. Les jours de distribution sont communiqués par affichage dans les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest, sur le panneau électronique d'informations ainsi que sur le site internet de la commune.

Muni de votre redevance d'ordures ménagères 2019, les sacs seront à retirer au DÉPÔT COMMUNAL situé rue du Vieux Bourg.

QUELQUES RAPPELS

- ◆ **Brûlage des déchets verts** (règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie)

Article 16 : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels (notamment les entreprises d'espaces verts et les paysagistes) et les collectivités locales (par opposition aux résidus issus des travaux agricoles et forestiers) est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne. Les contrevenants sont passibles de sanctions prévues par le règlement sanitaire du département concerné.

DAO - YING – LONG

Découvrez nos différentes activités issues de la pratique énergétique chinoise.

Vitalité – Concentration – Equilibre – Souplesse et Détente seront au rendez-vous.

Sous la direction de **Jean-Jacques RENAULT**, diplômé du Grand-Maître Ding Dahong de Pékin.

◆ Tous les mercredis :

✦ de 17 h à 18 h ✦ **Tai-chi Sabre**

✦ de 18 h à 19 h ✦ **Qi-gong**

✦ de 19 h à 20 h ✦ **Tai-chi**

◆ Tous les vendredis :

✦ de 16h30 à 18h30 ✦ **Tai-chi et Tai-chi éventail**

◆ Un samedi par mois :

✦ stage ouvert à tous (adhérents et non adhérents)

NOTRE SITE

<http://taichigigongychoux.weebly.com>

CONTACT

Danielle : 06 12 93 93 85



Cette année, une nouvelle
activité est créée :
le Tai-chi Sabre !

*Bonne année sportive 2018/2019,
La Présidente du Dao Ying Long*



F.N.A.C.A.

En 2018 le Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie) de Parentis-Ychoux-Gastes) a poursuivi ses activités habituelles en participant aux différentes cérémonies officielles, mais aussi en organisant au profit de ses adhérents quelques moments de loisir.

✦ **le 10 mai** : une superbe journée à Dancharia avec un déjeuner spectacle Flamenco et Andalou.

✦ **le 24 juin** : la journée Solidarité et Amitié à Parentis-en-Born avec les autres associations du monde combattant pour y déguster un succulent cochon de lait.

✦ **le 21 octobre** : Assemblée Générale du Comité à Parentis-en-Born.

✦ **le 19 mars** : remise de la Croix du Combattant à Monsieur Guy AVENTIN par le Président de la F.N.A.C.A. Toutes nos félicitations.

Cette année, le Comité a été endeuillé par la disparition d'un de nos adhérents : **Monsieur Joseph BARBERON.**

RESPONSABLE LOCAL

Christian Lartigau : 06 31 60 50 79

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain Augereau : 05 58 82 37 90

Christian Derrieux : 05 58 82 35 75

Jean Pierrot : 05 58 82 36 38

(uniquement aux heures des repas)

*Les membres de la F.N.A.C.A. présentent aux Ychouxoises et Ychouxoises
leurs meilleurs vœux 2019.*

TENNIS CLUB YCHOUX

Le club de tennis d'Ychoux est une association qui a pour objectif de développer la pratique du sport aussi bien en loisir qu'en compétition. Club avant tout familial dont la réputation d'hospitalité et de convivialité n'est plus à faire.

L'école de tennis accueille les enfants de 6 à 17 ans le mercredi de 13H30 à 17H30 sous le soleil landais et au gymnase en cas de pluie.

- ❖ Les cours sont dispensés par Mr **Rivo Rajoharison** (B.E d'état).
- ❖ Des plateaux seront organisés au cours de l'année afin de permettre aux enfants de se mesurer à d'autres clubs.
- ❖ Les adultes ne sont pas en reste. Plusieurs équipes sont engagées dans diverses compétitions FFT tout au long de l'année.
- ❖ Les cours sont dispensés le soir en semaine ou le samedi matin au gymnase par temps de pluie. Le club a également fait l'acquisition d'une lance balles, mis à la disposition des licenciés.

ANIMATIONS

- ❖ La traditionnelle « **poule au pot de BRUNO** » a comme d'habitude fait l'unanimité ainsi que le tournoi officiel de printemps avec plus de 150 matchs et 105 inscrits supervisés par notre traditionnelle juge arbitre Mme Arlette Borges.



DATES IMPORTANTES :

- ❖ Soirée poule au pot le **02 février 2019**.
- ❖ Le tournoi officiel du **05 juin 2019 au 22 juin 2019**.

Le club tient à remercier la municipalité pour son aide et les services techniques pour l'entretien du site.

CONTACTS :

Mail : tennis.ychoux@wanadoo.fr

Tél. : 05 58 82 30 97

Mr. Galopin Mickael : 06 32 97 35 88



**Bilan de l'année 2017
pour l'ensemble du
Pays de Born
2112 dons
(145 premiers dons)
Pour Ychoux 142
dons sur 3 collectes.**

ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE NORD DES LANDES

Nous sommes proches du terrain et nous sommes le lien entre les donneurs de sang et l'établissement Français du sang.

NOTRE MISSION :

- ❖ **promouvoir** le don de sang,
- ❖ **sensibiliser** les jeunes (action dans les lycées),
- ❖ **mobiliser** les donneurs de sang,
- ❖ **préparer les collectes de sang** dans les sites de prélèvements (affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle & aide de l'EFS à la collation après prélèvement),
- ❖ **assurer** l'accueil des donneurs,
- ❖ **participer** à la vie locale, en participant à des manifestations (forum, fêtes, ect. ...),
- ❖ **fidéliser** les donneurs.

CONTACT

Site : www.dondusang-biscarrosse.net

Email : jeanmarcberthome@orange.fr

AVEN

L'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN) régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour objet de défendre et d'assister les victimes des essais qui ont eu lieu au Sahara de 1960 à 1966 (17 essais) et en Polynésie Française de 1966 à 1996 (147 essais).

Tous les personnels civils et (ou) militaires ayant séjourné et assisté pendant ces périodes aux différents essais nucléaires peuvent prétendre, en cas de problèmes de santé avérés et en lien avec ces essais, à une indemnisation.

Pour cela, l'association fait appel à un cabinet d'avocats (cabinet Teyssonnière) qui défend les dossiers des vétérans atteints de maladies radio-induites auprès des tribunaux compétents.

Outre les problèmes de santé rencontrés par les vétérans, des études épidémiologiques permettent de démontrer l'impact des rayonnements ionisants sur leur descendance. Deux éminents chercheurs de l'Hôpital Henri Mondor à Créteil travaillent ardemment depuis plusieurs années sur ce problème.

Elle a aussi pour mission d'intervenir auprès des autorités administratives et politiques et contacte la presse écrite et parlée pour relayer les avancées que nous obtenons.

Chaque année, une assemblée départementale ouverte à tout public est organisée dans une salle mise gracieusement à notre disposition par les municipalités. Lors de cette assemblée, à laquelle participe des membres du conseil d'administration, nous informons les vétérans présents des démarches entreprises et des résultats obtenus.

Pour information, au cours des 18 derniers mois, un nombre significatif de vétérans ont été indemnisés au vu de leur dossier médical.

Pour ma part et en qualité de Président de l'Association pour les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, je me fais un devoir d'honorer la mémoire de ceux qui ont succombé à ces maladies dues à l'exposition aux essais nucléaires lors des cérémonies aux monuments aux morts dans les communes d'Ychoux, Gastes et Parentis en Born.

Chaque année, au début du mois de juillet, un ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe a lieu en présence de nombreux vétérans et de porte-drapeaux de notre association.

L'adhésion à notre association donne droit à de tarifs préférentiels au niveau mutuel, assurances, villages de vacances et donne droit également à l'accès d'études épidémiologiques effectuées par deux grands professeurs de renom.

Monsieur **Pierre SIBAUD**, président de l'Association pour le département des Landes et des Pyrénées Atlantiques reste à votre entière disposition au **05 58 82 15 30** pour répondre à toutes questions se rapportant à cette période et aux démarches que vous pourriez entreprendre si vous êtes-vous même victime de ces essais.

✉ Email : pierre.sibaud@free.fr



AMICALE DES RETRAITÉS D'YCHOUX

✉ Email : amicale-retraites-ychoux@orange.fr



L'Amicale des retraités d'Ychoux est ouverte à tous. L'adhésion de 15 € pour l'année permet de participer à toutes les activités culturelles, manuelles et sportives, animées par nos bénévoles. Ainsi que des sorties et voyages organisées par nos soins, des goûters dansants et lotos.

Pour tout renseignement, s'adresser à
L'Amicale des Retraités d'Ychoux

✉ GYM VOLONTAIRE

✉ GYM DOUCE

✉ GYM SUR CHAISES

✉ Qi GONG

✉ MARCHE

✉ ANGLAIS Conversations

✉ ESPAGNOL

✉ INFORMATIQUE

✉ MÉMOIRE

✉ SCRABBLE

✉ JEUX DE CARTES

✉ CARTONNAGE

✉ PEINTURE & DESSINS

✉ PEINTURE sur PORCELAINE

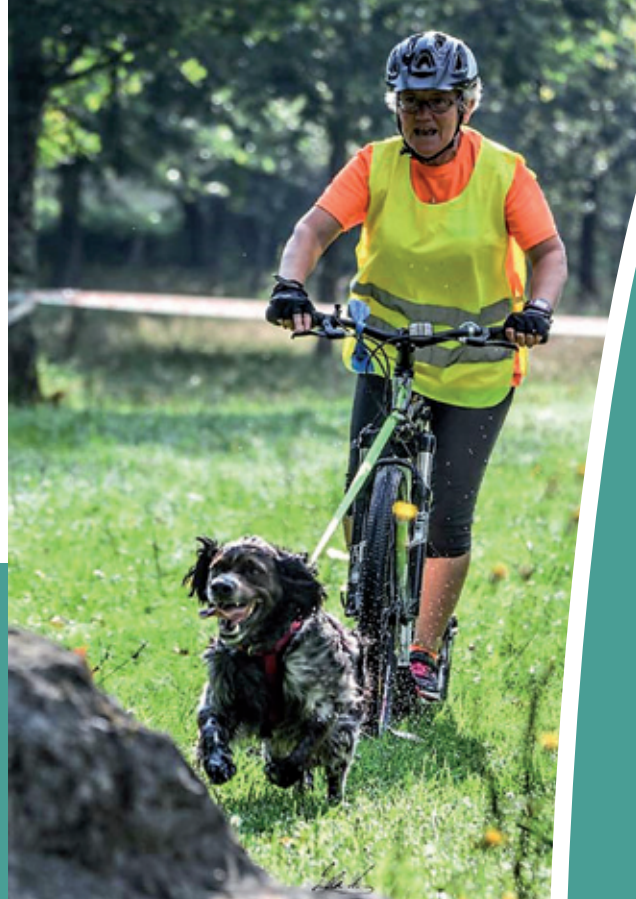
✉ PEINTURE sur SOIE



✉ Email : amicale-retraites-ychoux@orange.fr

SPORTS CANINS DES GRANDS LACS 2018

Créé en 2016 par un petit groupe de passionnés, le club **SPORTS CANINS DES GRANDS LACS** représente notre commune dans tous les grands rendez-vous nationaux de notre sport phare : l'agility dog.



Le club propose des activités autour du chien : éducation - agility - fly ball - cani marche/VTT/trottinette mais aussi des disciplines plus rigoureuses telles que la Recherche Utilitaire ou l'Obéissance.

En 2018, le club a participé à 62 concours d'agility dog à travers toute la France. **Le 14 juillet 2018**, il a organisé un concours d'Agility rassemblant 90 équipes venues de toute la France ainsi qu'un concours de fly ball. Le club remercie les bénévoles et la mairie pour son soutien lors de ces manifestations.

Le 20 octobre 2018, notre jeune équipe Lily et Helium représenteront notre club au Championnat de France des jeunes conducteurs.

Petit club dynamique, les sports canins des Grands Lacs est porté par une équipe motivée qui ne cherche qu'à s'agrandir.

EDUCATION

L'éducation canine repose sur l'apprentissage des règles de vie dans la maison et au sein de la société humaine.

AGILITY

Sport à part entière où maître et chien évoluent en toute complicité sur des parcours d'obstacles élaborés, réfléchis. Ces épreuves sont mises en place par des juges de la discipline, selon un règlement établi par la Fédération Cynologique Internationale (FCI), adapté aux spécificités de chaque pays.



FLY

Activité ludique qui associe jeu et sport, tout en favorisant une très grande complicité entre le maître et son chien. C'est avant tout un sport d'équipe. D'un point de vue éducatif, le Flyball permet le développement des aptitudes aux techniques de l'en-avant, du rapport d'objet, de la vitesse de course, du saut, du rappel et de la sociabilité.

CANI CROSS / VTT / TROTTINETTE

Discipline familiale et athlétique ouverte à tous les licenciés adhérents d'un club affilié ou en stage d'affiliation à une canine régionale. Elle permet de découvrir avec son chien la nature en participant à des rencontres regroupant les amoureux des animaux et de l'environnement et des compétiteurs de haut niveau.

RECHERCHE UTILITAIRE

École d'humilité qui trouve sa noblesse dans la capacité de l'équipe à comprendre et gérer ensemble les situations rencontrées au cours du travail, la recherche utilitaire consiste sur l'utilisation des capacités olfactives des chiens dans toutes les conditions topographiques, météorologiques, et temporelles.

YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY

Les saisons se suivent, et malheureusement depuis deux ans, elles se ressemblent !



Pour mon dernier compte rendu, j'ai la tristesse une fois de plus de m'avouer vaincu, malgré l'énergie déployée par les entraîneurs Daniel VERDON, Christophe CAPON et Xavier MARGARITI. Rien n'a pu enrayer les mauvais résultats de nos équipes séniors. Pourtant, le début de saison s'annonçait prometteur, avec un effectif confortable, l'arrivée de quelques joueurs venus d'autres horizons, et très peu de départs.

Malheureusement la mayonnaise n'a pas pris, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, quelques blessures dès le début de la saison, et le mental fragile de certains ont fini par décourager les autres.

Après la trêve de Noël, l'équipe Deux n'a plus pu être présentée, et la Une s'est vue contrainte d'assurer des déplacements avec un effectif incomplet.

La suite, on la connaît, malheureusement trop bien, et la descente en deuxième Série a été cette fois-ci, inévitable. Je remercie très sincèrement et très chaleureusement les entraîneurs et la vingtaine de joueurs qui nous ont permis d'assurer la fin de la saison.

Place aujourd'hui à une nouvelle équipe de dirigeants autour de **Philippe CASTAGNEDE, Pierre ECHANIZ et Luc SCOTTO**, auxquels j'adresse tous mes vœux de réussite.

L'arrivée de nouveaux joueurs issus des juniors et de quelques autres venus d'ailleurs, devraient, avec nos anciens et fidèles (ceux qui ont fini la saison dernière), constituer un bon groupe, entraîné par **Gérald CARRON-FOURT, Jean-Philippe MARMIN et Thierry SERMET**.

Au vu des résultats obtenus par nos cadets, Teulière A, 1/2 finalistes du championnat de Côte d'Argent, et 1/2 finalistes du Secteur Aquitain, et de nos juniors 1 finalistes du championnat de Côte d'Argent, nous pouvons être satisfaits de la formation prodiguée par les éducateurs du BGL (Born Grands Lacs) qui regroupe les clubs de Parentis, Biscarrosse et Ychoux.

Le succès de ce regroupement est tel, que nous avons encore dû engager deux équipes Juniors et deux équipes Cadets.

Sous l'étiquette de l'EPY et sous la responsabilité de **Bruno LUTIN**, nos jeunes rugbymen ont participé à de nombreux tournois et plateaux, et ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes pour défendre les couleurs de l'Entente, à l'image de nos Minimes (U14) qui ont fini 3^{ème} du Challenge Fédéral Aquitain, 2^{ème} du Championnat de Côte d'Argent, 1^{er} du Comité Départemental des Landes et 1^{er} du Challenge Dubroca de Parentis en Born.

Un grand bravo à **Pierre ECHANIZ** pour l'organisation du tournoi de cadets à XV, et à **Bruno LUTIN** pour l'organisation du tournoi des Ecoles de Rugby qui a réuni 12 Clubs (600 gamins), qui furent encore deux beaux succès, qui contribuent à la volonté de notre club de faire vivre le rugby dans notre village.

L'été 2018, a été la confirmation que l'Ychoux Olympique possède une grande force : ses BENEVOLES !!

Un énorme remerciement à eux, qui nous ont suivis toute la saison, qui nous ont permis d'assurer l'organisation de phases finales sur terrain neutre, à Ychoux, dont

la Finale Féminine de 2^{ème} Division.

Grâce à tous également, la **Fête du Lac en juillet**, et surtout la participation aux **Fêtes d'Ychoux**, avec plus de 36 intervenants, (avec nos amis de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et du Ychoux Handball Club), ont été un franc succès.

Merci aussi à notre arbitre, **Valérie FERRAND / PELISSIER**. Merci à **Mr le maire Marc DUCOM**, à ses conseillers municipaux, **Vincent CASTAGNEDE, Jean-Claude JOUCLA, et tous les autres**.

Merci à l'Amicale des Supporters dirigée par **Jean-Pierre BRUN** (aujourd'hui disparu) et **Béñat DASTUGUE**, pour leur soutien permanent et sans faille.

Nous pleurons aujourd'hui **Jean-Pierre BRUN et Patrick ABALLONI**, figures emblématiques du Rugby Ychoussois, amoureux et serveurs du Club, qui laissent un grand vide dans nos cœurs.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.



Et pour finir, nous adressons à toute la population Ychoussoise nos meilleurs vœux pour 2019, et leur souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Victor LOURTIES.

LA BOULE DES PINS

Notre club de pétanque se porte bien. Nous comptons 50 licenciés dont 12 féminines et 7 membres.

Cette année nous avons organisé :

- ❖ 1 championnat jeunes
- ❖ 5 championnats seniors
- ❖ 3 concours officiels
- ❖ 1 concours ouvert à tous

Notre premier vide grenier s'est déroulé avec succès grâce aux bénévoles et aux participants.

- ❖ Quelques joueurs se sont distingués dans les concours et championnats.

- ❖ Une équipe s'est inclinée en finale de la Coupe des Landes.
- ❖ Les vétérans ont perdu en demi-finale du championnat des Landes.

ENTRAINEMENTS

- ❖ **Tous les mardis et vendredis** de 14h à 18h
- ❖ **Tous les mercredis** des ateliers sont proposés aux jeunes et joueurs désireux de progresser.

CONTACT

Alain Clavé : 05 58 82 31 73 ou 06 75 80 70 78

Toute personne désirant pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

COMITÉ DES FÊTES D'YCHOUX

Lors d'une réunion début novembre, le président du comité des fêtes nous a annoncé sa démission.

Cette décision il faut la respecter car après près d'une trentaine d'années au sein de cette association, dont 11 ans comme président, il a vraiment tout donné avec passion, dévouement, compétence et tout fait pour amener le comité des fêtes vers le haut.

Mais sa démarche a entraîné une autre décision... car l'équipe qui est en place depuis de nombreuses années, qui avait formé un magnifique groupe d'amis... aujourd'hui ne sent plus l'envie de continuer les uns sans les autres.

C'est avec un pincement au cœur que je vous annonce que le Comité Des Fêtes d'Ychoux actuellement en place va cesser ses activités.

Je voudrais donc au nom de tout le bureau vous remercier que ce soit : les bénévoles, les participants, les sponsors, les artistes, et les professionnels qui ont su nous faire confiance toutes ces années durant.

Pour finir merci à **Fabrice LAPASSOUZE** de nous avoir supporté et d'avoir eu confiance en nous !

Et une dernière chose : si une équipe veut reprendre l'aventure c'est avec plaisir, qu'elle se manifeste lors de l'assemblée générale... ADISHATZ

POUYPOUDAT Sébastien
Vice-président

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES ACCIDENTÉS ET DES HANDICAPÉS

SECTION LOCALE YCHOUX / LIPOSTHEY

- ❖ **Victor Lourties**
06 82 85 79 67
- ❖ **Evelyne Lapassouse**
06 76 31 16 72



Vous êtes handicapé du travail, accidenté de la vie civile ou privée, atteint d'une maladie grave, le rôle de l'ADDAH est d'accompagner ses adhérents.

Vous souhaitez des renseignements sur vos droits...

Vous cherchez une aide juridique et un accompagnement dans vos démarches pour faire valoir vos droits... Vous estimez que votre situation n'a pas évolué correctement... Vous voulez vous investir pour faire progresser les droits des victimes...

Adressez-vous à l'ADDAH.

*L'ADDAH souhaite à tous les habitants d'Ychoux,
un joyeux Noël, une bonne fin d'année 2018,
et une excellente année 2019.*

Victor LOURTIES.

CYCLO CLUB YCHOUSSOIS

2018 a été une année riche en aventures collectives pour le Cyclo Club Ychoussois.

Durant l'hiver et le printemps, notre équipe de bénévoles a préparé la sixième édition de la randonnée La Choureute avec des circuits VTT et pédestres toujours renouvelés. Cette manifestation a attiré plus de 2520 participants malgré une météo exécrable qui a rendu les circuits VTT encore plus exigeants. Malgré cela, la majorité des participants s'est montrée satisfaite de notre organisation et des parcours proposés. Tous les membres de notre club seront prêts pour la septième édition qui aura lieu le 14 avril 2019 avec 6 circuits VTT de 20 à 60 km, 3 circuits de randonnée cyclotouriste de 50 à 95 km, 2 parcours de randonnée pédestre et un rallye sportif pour les enfants. Il est temps de s'entraîner pour participer à la septième Choureute.

La suite du printemps fut consacrée aux longues sorties : un stage au Pays Basque, un aller-retour Ychoux-Sirac (Gers) sur trois jours et quelques sorties vallonnées toujours dans la bonne ambiance et avec un effectif nombreux. Cette préparation collective a permis à huit d'entre nous de participer à la randonnée Luchon-Bayonne, 320 km et cinq cols, dans une bonne condition physique.

Le 11 août, 14 licenciés du cyclo club Ychoussois se présentaient sur la ligne de départ de la Marcel Queheille à Mauléon-Licharre. Nous étions le club le plus représenté lors de cette cyclosportive qui proposait deux superbes parcours (100 et 140 km) exigeants.

Cette épreuve sportive fut une découverte pour certains et un défi personnel pour tous. Nous avons participé à cinq autres cyclo sportives, entre les mois de février et septembre, situées dans le Gers, le Lot et Garonne, l'Ariège, ...

Les couleurs du club ont également été vues sur les courses et les randonnées cyclotouristes Ufolep des Landes et de la Gironde. Il faut noter une victoire en deuxième catégorie lors de la course de Pissos.



Nous nous sommes également déplacés sur de nombreuses randonnées VTT : Sauternes, Lesperon, Saint Sever, Tartas, Saint Martin d'Oney, Morcenx... toutes aussi intéressantes les uns que les autres

Au mois de mai, certains n'avaient jamais gravi un col et au mois d'août, leur tableau de chasse comptait déjà plus de dix ascensions.

Vous aussi vous pouvez tenter l'aventure avec les activités proposées par notre club, il suffit de posséder un vélo adapté et d'avoir un peu de volonté. Le fait de s'inscrire dans un club actif permet de progresser, de faire des découvertes et de partager ses expériences ce qui devient rare dans une société de plus en plus individualiste.

Les sorties VTT, hors des sentiers battus, ont lieu principalement du mois d'octobre au mois d'avril tandis que les sorties sur route ont lieu toute l'année.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du club qui s'investissent avec plaisir et efficacité.



A titre d'exemple, la préparation et le nettoyage des circuits VTT ont nécessité 15 séances de travail en équipe.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité et les services techniques pour l'aide apportée lors de l'organisation de notre randonnée.

L'actualité du club peut être suivie sur le blog <http://cyclo-choureur.blogspot.fr> ou sur le Facebook du club.

Les membres du cyclo-club Ychoussois souhaitent une bonne et heureuse année 2019 à tous les Ychoussoises et Ychoussois.

Vincent LOUBÈRE, Président du Cyclo Club Ychoussois



BALL-TRAP CLUB YCHOUSOIS

Un magnifique palmarès pour Thierry BONNAN pour sa première participation en équipe de France (à gauche sur la photo) :

- ❖ **Vice-Champion du Monde en équipe** en catégorie Sénior de la FITASC (Fédération internationale),
- ❖ **3^{ème} place au Championnat d'Europe en équipe** en catégorie Sénior de la FITASC,
- ❖ **2^{ème} place en catégorie Vétéran de la FFBT** (Fédération nationale) lors de la sélection pour la constitution de l'équipe de France 2018,
- ❖ **Champion Départemental des Landes** toutes catégories.

Le club a organisé en plus de ses concours habituels : la pré-sélection de notre zone pour la formation de l'équipe de France 2018 (135 participants), le Grand Prix Caesar et Guérini en 200 plateaux FU sur deux jours au mois de mai (144 participants) et le Grand Prix Mary Arm pour les deux disciplines FU et DTL (253 participants).

La Fédération Française de Ball-Trap a de nouveau fait confiance au B.T.C Ychoussois en lui octroyant l'organisation du Championnat de France 2018 en discipline DTL au mois d'Août, une première dans cette discipline pour notre stand. De nombreuses personnes ont pu ainsi découvrir notre stand et notre région.

Ce championnat de France a été une grande réussite avec une participation record de 513 tireurs.

**Bravo à Thierry
et tous nos compliments pour
le dépassement de soi que
cela représente.**

Autres résultats des licenciés du B.T.C. Ychoussois :

- ❖ **Championnat de Ligue Aquitaine FU** : 3^{ème} place en toute catégorie - 1^{ère} place en Sénior 1 - 2^{ème} place en Sénior 2 - 3^{ème} place en Junior.
- ❖ **Championnat de Ligue Aquitaine DTL** : 3^{ème} place en Sénior 3.
- ❖ **Championnat Départemental des Landes FU** : Champion des Landes en Individuel et en Equipe - 2^{ème} place en Série Club-France - 2^{ème} place et 3^{ème} place en Série 1 - 3^{ème} place en Série 3 - 3^{ème} place en Junior - 2^{ème} place en Vétéran.
- ❖ **Championnat Département des Landes DTL** : 2^{ème} place en Equipe - 3^{ème} place en Dame - 1^{ère} place et 2^{ème} place en Série 2 - 2^{ème} place en Série 3 - 3^{ème} place en Vétéran.

Toutes nos plus vives félicitations pour ces exploits sportifs.

Le ball-trap est également un sport de loisir. Pour toutes informations ou rendez-vous pour une initiation, contactez **Gilles Lepérou 06 03 11 00 56**. Il vous expliquera les règles de cette activité et particulièrement celles de sécurité.

Toutes les informations sur notre site internet :

www.btc-ychoussois.com

Merci à tous les bénévoles et aux sponsors pour leur soutien.



*Le B.T.C. Ychoussois
vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.*



APE LES LOUSTICS

L'APE LES LOUSTICS est une association de parents d'élèves dont le but est d'organiser des manifestations ludiques à destination des enfants tout en récoltant des fonds au profit des écoles d'Ychoux.



En effet, l'ensemble des bénéfices récoltés sont reversés aux écoles afin de contribuer au financement de matériels pédagogiques ainsi qu'aux sorties et voyages scolaires. Le but étant de garantir l'accessibilité à tous les élèves avec un minima de frais à la charge des familles. Ainsi, notre association a versé cette année 4000 € aux écoles maternelles et élémentaires.

Pour cette année scolaire 2018/2019, retrouvez nos manifestations suivantes :

- ❖ **Le carnaval et son concours de déguisement** le vendredi 29 mars 2019

- ❖ **La LOUSTIC PARTY** : Samedi 30 mars 2019. Il s'agit d'une boum (pour les enfants de l'élémentaire) et d'une mini-boum (pour les enfants de la maternelle) organisée à la salle des fêtes.

- ❖ **TOMBOLA** : Avril 2019. Nombreux lots à gagner. Tirage lors de la foulée des écoles

- ❖ **La FOULEE des ÉCOLES** : Mai 2019 (Date précise à définir) : Le concept est de permettre à un parent et un enfant de participer à une compétition ensemble. Cette course est accessible à tous, les distances proposées étant courtes : 2 à 5kms pour les adultes et 400m à 1.2km pour les enfants.

Lieu : Départ à côté du gymnase

- ❖ **La KERMESE des ÉCOLES** : Samedi 29 juin 2019

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide ainsi qu'à nos partenaires financiers (mairie et sponsors de la foulée des écoles).

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

- ❖ **Email** : lesloustics40@gmail.com
- ❖ **Facebook** : APE Les loustics d'ychoux

Comptant sur vous tous pour cette nouvelle année !

YCHOUX F.C

Le club de football d'Ychoux compte pour la saison 2018/2019 plus de 50 licenciés répartis dans 4 catégories.

Le foot animation comprend 3 catégories les U7, U9 et U11 pour les ¾ des licenciés et une équipe à 8 dans le championnat Criterium. Le forum des associations a porté ses fruits chez les jeunes et surtout chez les jeunes filles puisque 9 joueuses ont pris une licence cette saison. Le Bureau et moi-même remercions la Mairie de nous avoir subventionné nos deux premiers buts à 8 ainsi que les sponsors qui nous ont rejoint pour cette saison, la porte du club est grande ouverte pour d'autres sponsors. Bonne année sportive.



Bonne année sportive.

Aziz BESTAOUI, Président d'YCHOUX F.C

YCHOUX HANDBALL CLUB



Le Ychoux Handball Club garde le cap pour maintenir son activité dans de bonnes conditions et continue à séduire petits et grands de par sa convivialité et son bon esprit.

Tout au long de l'année, le club accueille les passionnés de tous âges mais aussi les néophytes, de 4 à ... ans ! car les grands-parents sont aussi les bienvenus pour soutenir leurs petits-enfants, voire donner un petit coup de main..

SAISON 2017/2018 :

Nouvelle saison, nouvelles récompenses du travail effectué.

Les 13M, évoluant en championnat excellence, n'ont pas laissé un match de côté durant toute la saison, en remportant toutes les rencontres et se hissant ainsi à la première place. Seule, à un petit point, leur a échappé la victoire en finale de Coupe des Landes contre leurs plus grands rivaux et amis, les mimizannais... Dans ces deux équipes, plusieurs jeunes, sélectionnés en équipes des Landes et après avoir également gagné tous leurs matchs « régionaux », se sont rendus à Bourges pour les finalités nationales.

Les -15F, terminant première du championnat lors de la première partie de saison, ont pu se mesurer en « tridep » (meilleures équipes d'excellence du 47 et du 24) contre des villes telles que Périgueux, Bergerac. Parmi ces grandes villes, Ychoux a su tenir son rang.

Tous les autres collectifs ont contribué également à la progression de formation des joueurs et de l'élévation du niveau de jeu.

La saison a été une nouvelle fois très riche ; création de la boutique du club avec une belle gamme de produits aux couleurs du club et personnalisables, sortie cinéma pour le Noël du Club, sorties sur Bordeaux pour encourager l'équipe de N3 masculine de l'Union Bordeaux/ Floirac/ Cenon qui ambitionne à court terme la montée, soirée

auberge espagnole et karaoké, déplacement à Pau pour soutenir l'équipe de France féminine pour la préparation à l'Euro 2018...

Par ailleurs bien apprécié, un stage de hand s'est déroulé à Ychoux (découverte hand, arbitrage, entraînements, matchs, tombola...) en avril. Étaient invités les enfants des écoles de Parentis, Lüe, Pissos, Moustey, Le Muret, Liposthey et Ychoux ! Environ une centaine d'enfants ont participé.

Pour conclure la saison, une fête du hand a réuni plusieurs équipes sur tous les niveaux afin d'effectuer des matchs amicaux tout au long de la journée et jusqu'au bout de la nuit avec la présence exceptionnelle de l'équipe de France Militaire masculine

Enfin, la participation du YHBC (avec la Bodega commune du Rugby et des Pompiers) aux Fest'Ychoux a contribué aux réussites de ces fêtes familiales. Bien qu'il y ait eu des petits soucis techniques, pour une première expérience, nous sommes arrivés à un résultat satisfaisant et qui ne pourra qu'être amélioré pour celles de 2019.

POUR LA SAISON 2018/2019

Pour cette nouvelle saison, où il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre, une équipe est engagée en championnat dans pratiquement toutes les catégories d'âge.

Sans oublier la bonne santé de l'école de handball ainsi que l'école d'arbitrage.

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS (susceptibles d'évoluer) :

CATEGORIES	ANNÉES	CRÉNEAU
Baby Hand	2013 à 2014	Mercredi 16h30/17h30 ou Samedi 11h30/12h30
Ecole de Hand	2010 à 2012	Mercredi 16h30/17h30 ou Samedi 11h30/12h30
-11F	2008 à 2009	Mercredi 17h30/18h45 et Vendredi 17h30/19h
-11M	2008 à 2009	Mercredi 18h45/20h00 et Vendredi 17h30/19h
-13F	2006 à 2007	Mardi 18h45/20h00 et Jeudi 18h/19h30
-13M	2006 à 2007	Mardi 18h15/19h45 et Jeudi 18h45/20h15
-15F	2004 à 2005	Mardi 19h00/20h15 et Mercredi 19h45/21h00
-15M	2004 à 2005	Mardi 18h15/19h45 et Jeudi 18h45/20h15 (+ vendredi Mimizan)
-18F	2001 à 2003	Mercredi 20h/21h30 et Vendredi 19h/20h30
-18M	2001 à 2003	Mardi 20h15/22h et Jeudi 18h45/20h15
Séniors F	> 2001	Mercredi 20h/21h30 et Vendredi 19h45/21h15
Séniors G	> 2001	Sur Mimizan et Biscarrosse
Loisirs		Vendredi 21h15

POUR NOUS REJOINDRE

Nous appelons toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du club afin que celui-ci continue à se développer. En effet, outre le volet sportif, de nombreux bénévoles sont nécessaires pour la bonne marche du club : arbitres, tenue de la table de marque, de la buvette, accueil et accompagnement des équipes...

CONTACT

- ❖ Site internet : www.ychoux.handball.fr
- ❖ Email : handballychoux@gmail.com
- ❖ Facebook : Ychoux Handball Club
- ❖ Tél. : 06 77 65 28 02 - 06 45 20 05 88



YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

Ychoux Expression Corporelle, association loi 1901, propose des activités sportives liées à la danse, au Fitness, à l'expression corporelle, au maintien en forme, aussi bien pour les enfants que pour les adolescents et adultes.

La rentrée sportive de septembre 2018 est marquée par le démarrage de nouvelles activités : Danses urbaines (hip hop) pour les enfants et adolescents, Baby Gym pour les enfants de 9 mois à 3 ans, Strong by Zumba (Fitness dansé) pour adultes.

Nous poursuivons la Zumba, le renforcement musculaire, le Pilates pour les adultes et adolescents, l'éveil à la danse pour les enfants.

Carole, Tiffany et Alain encadrent ces activités avec passion, dynamisme et professionnalisme.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

VOICI LES DISCIPLINES ET LES HORAIRES :

❖ Le lundi à la salle polyvalente avec Carole :

- ◆ Zumba Kids 17h30 à 18h30
- ◆ Zumba et Strong by Zumba adultes et adolescents de 18h30 à 20h30 (1 ou 2 cours au choix)

❖ Le mardi au Budo avec Tiffany :

- ◆ Stretching adultes de 16h à 17h
- ◆ Baby Gym (enfants de 9 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte) de 17h15 à 18h

❖ Le mercredi avec Alain et Tiffany :

- ◆ Danse urbaine (hip hop, break dance) de 14h15 à 16h15 (2 cours selon l'âge des enfants)
- ◆ Eveil à la danse de 16h30 à 18h30 (2 cours selon l'âge des enfants)
- ◆ Renforcement musculaire de 18h30 à 19h30
- ◆ Pilates (travail des muscles profonds) de 19h30 à 20h30

POUR NOUS JOINDRE :

- ❖ Céline : 06.44.13.05.58
- ❖ Ania : 06.25.75.82.79
- ❖ Mélanie : 06.42.28.82.92
- ❖ Email : yechexpcorp@gmail.com
- ❖ Site internet : yec-asso.com
- ❖ Page Facebook du YEC



*Les membres du bureau du YEC
vous souhaitent une très bonne année 2019*

LE CERCLE DU YOGA

Le Cercle du Yoga du Born, créé en 1989, rassemble de plus en plus d'adhérents le lundi soir de 18h30 à 20h30 à la salle du Budo. Irène Cangemi, professeure formée à l'école du yoga de l'énergie fondée par Roger Clerc assure des cours réservés aux adultes.



QU'EST-CE QUE LE YOGA DE L'ÉNERGIE ?

❖ **C'est un Hatah-Yoga** : le « Ha » (ou énergie solaire) et le « tha » (ou énergie lunaire) représentent les deux grands courant d'énergie en nous.

Le but du yoga est de rechercher l'équilibre de ces deux polarités. Pour cela, le yoga de l'énergie s'adresse au corps physique mais également au corps de l'énergie d'une manière spécifique.

COMMENT ALLER DU PLUS DENSE (le corps) VERS LE PLUS SUBTIL (la conscience-énergie) ?

L'attention jouera un rôle essentiel dans ce cheminement. Nous la développerons en restant constamment à l'écoute de notre corps, de nos ressentis dans des pratiques posturales adaptées à chacun et bénéfiques pour tous (détente, élasticité musculaire, amélioration de la capacité respiratoire, libération des multiples tensions,...).

Ce travail conscient sur le corps s'accompagne d'un contrôle du souffle, élément fondamental qui unit les différents plans de notre être, et d'une recherche d'harmonisation entre les postures, la respiration et le mental. Il s'agit d'un apprentissage lent et progressif, chacun chemine à son rythme et découvre en fonction de son degré de concentration et de sensibilité les plans plus subtils de son être.

Le yoga n'est pas une question de croyances mais d'expériences, de vécus.

Les personnes qui souhaitent découvrir cette discipline bénéficient de trois séances gratuites avant de décider de leur adhésion pour l'année (de septembre à juin).

Les membres du Cercle du Yoga du Born vous souhaitent de passer une nouvelle année douce et sereine.
Hélène Loubère

ACPPY

Première expérience, à renouveler, nous avons fait une journée « Nettoyons la Nature » en association avec l'ACCA et le Conseil Municipal des enfants. Nous avons ramassé 3 tonnes de détritus.

Nous avons constaté moins d'infraction, mais nous n'avons plus que deux gardes en fonction. Sur les trois gardes formés, nous n'en présenterons qu'un à l'assermentation.

La Lagune de Coton a été ré ouverte à la pêche. Après une étude du Conseil Départemental, des travaux ont été effectués autour, et la pêche est autorisée avec prélèvement.

Les deux enduros de pêche à la carpe ont été un succès, plus de 600kg de poissons pêchés.

Nous rappelons que le permis départemental et la carte de l'association sont obligatoires pour pêcher à Ychoux.

Nous remercions chaleureusement nos bénévoles. Une pensée particulière pour **Patrick Aballoni**, qui a été très actif des années pour notre association.

Très bonne année 2019.
Les membres du bureau.

AMICALE SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers d'Ychoux tient à vous remercier du soutien que vous apportez lors des manifestations qu'ils organisent, notamment pour le Téléthon ainsi que pour l'accueil que vous leur réservez lors du traditionnel passage du calendrier.

Nous tenions aussi à remercier toutes les entreprises qui ont participé à celui-ci ainsi que le photographe Olivier Redonnet pour ces superbes photos.

Cette année pour la première fois nous avons aussi participé au Fest Ychoux en collaboration avec le rugby et le hand qui a été une réussite.

En espérant vous voir toujours aussi nombreux sur nos prochaines manifestations, le chef de centre, le bureau de l'amicale et tous les sapeurs-pompiers d'Ychoux se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches une excellente année 2019
Sergent Dulas Julien
Président de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Ychoux

YCHOUX BADMINTON LOISIR



Une nouvelle saison redémarre pour le badminton, alors si vous souhaitez nous rejoindre, mettez juste une tenue de sport nous prêtons le matériel nécessaire.

N'hésitez pas à venir essayer si vous avez un peu de temps libre, il n'y a aucune compétition, juste de bons moments sur le terrain à se défouler. Nous acceptons tous les niveaux et serons heureux de vous accueillir dans notre association.

Lors de la saison, il sera proposé des rencontres conviviales avec les clubs loisirs Badminton alentours où tous les niveaux sont acceptés.

Nos créneaux sont les suivants le Lundi de 20h30 à 23h et le Jeudi de 20h15 à 23h, à la salle polyvalente.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

- ❖ **Président** : Nicolas Ballaud 06 50 33 63 59
- ❖ **Trésorière** : Corine Briand 06 58 78 41 90
- ❖ **Secrétaire** : Huguette De Viveiros 06 86 12 51 00
- ❖ **Email** : ybl.ychoux@gmx.com

*Nous souhaitons à tous les Ychoussois et Ychoussoises une très bonne année 2019.
Les membres du bureau.*

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une fois par an, le forum des associations est organisé par la municipalité d'Ychoux.



Le samedi 8 septembre 2017, aux abords de la Mairie, de nombreuses associations étaient présentes et cette manifestation a été un réel succès.

Nous informons les associations qui n'ont pu se rendre disponibles pour ce forum 2018 de noter, par avance, la date du prochain, soit le **7 septembre 2019**.

DÉCLARATION EN LIGNE POUR LES ASSOCIATIONS LOI 1901

Un téléservice pour déclarer la création ou les modifications intervenues dans la vie d'une association

Avec « e-modification e-dissolution » déclarez, en quelques clics, les modifications intervenues dans la vie de votre association.

Pour se connecter au service :

service-public.fr/associations/vosdroits/R37933

PLUS D'INFORMATIONS ET VIDÉOS DE PRÉSENTATION :

❖ **www.interieur.gouv.fr**

❖ **Twitter** : @Place_Beauvau

❖ **Facebook** : www.facebook.com/ministere.interieur



ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	ADRESSE	
ADDAH40	LOURTIES Victor	10 rue Chambrelent	06 82 85 79 67
AÉRO MODELS CLUB YCHOUSOIS	POSTIGO Stéphane	539 rue de l'Orée 40460 Sanguinet	06 69 06 34 97
AÏKIDO	PRZYBYLSKI Patrick	4 rue des Bruyères	06 48 49 80 26
AKWABOIS	GIVRY Christel	41 Av. Frédéric Bastiat	06 61 54 54 71
AMICALE DES RETRAITÉS	BEURNIER Annie	75 impasse de Hortz	05 58 82 33 12
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	DULAS Julien	46 rue Félix Arnaudin	06 76 44 35 52
ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE ACPPY	ETCHEVERRIA Guy	213 route Simon Dumartin	06 10 22 71 85
ASSOCIATION DES GRANDS LACS	LAPASSOUZE Jean-Claude	1 Rue Brémontier	06 84 53 61 18
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES AFSEP	BOUARD Patrick	1 Impasse des Cabanes	06 03 40 63 80
BALL-TRAP CLUB	LEPEROU Gilles	74 bis route de Dupouy 40160 Parentis-en-Born	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
CLUB YOGA DU BORN	LOUBÈRE Hélène	4 rue des Lilas	06 89 17 03 33
CYCLO-CLUB	LOUBÈRE Vincent	4 rue des Lilas	06 89 17 03 33
DAO-YING-LONG	SCAPIN Danielle	30 rue des Genêts	06 12 93 93 85
D.F.C.I.	CASTAGNEDE Vincent	99 Chemin de Cabeil	06 03 76 45 87
DONNEURS DE SANG	BERTHOME Jean-Marc	515 av. Pierre Georges Latécoère - 40600 Biscarrosse	06 06 59 71 06
EXPRESSION FLAMENCA	MICHALEX Serge	18 avenue Larreillet	-
F.N.A.C.A. – TUNISIE MAROC	LARTIGAU Christian	22 rue des Écoles	05 58 82 39 74
LA BOULE DES PINS	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	05 58 82 31 73
LA BOULE D'YCHOUX	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	06 75 70 80 78
LES AS D'YCHOUX	LASTERRE Jerome	33 rue de Crastot 40160 Parentis-en-Born	06 22 92 01 73
LES COPAINS D'ACCORDS	MARGUERAT Jean-Michel	345 Chemin de Malet	05 56 66 88 86 06 10 67 17 30
LES LOUSTICS	MIGUEL MEIRINHO Astrid	28 avenue Larreillet	06 64 26 34 39
MÉDAILLÉS MILITAIRES	MARTIN Claude	2 av. des Chardonnerets	05 58 82 31 84
PALA YCHOUX OLYMPIQUE CLUB	PHELIPOT Stéphane	2 Ter rue de la Scierie	06 46 09 03 09
SECOURS CATHOLIQUE	SCOTTO Renée	32 rue Félix Arnaudin	05 58 82 37 32
SOCIÉTÉ DE CHASSE	GOURGUES Bruno	96 route de Cabeil	06 31 38 15 75
SPORTS CANINS DES GRANDS LACS	MORILLON Fabienne	393 rte des Grands Champs	06 08 48 26 59
TENNIS-CLUB	GALOPIN Mickaël	3 rue des Eglantines	06 32 97 35 88
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	SALZARD Christian	342 avenue des Fougères 40160 Parentis-en-Born	05 58 78 52 90
VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES	SIBAUD Pierre	410 rte des Grands Champs	05 58 82 15 30
YCHOUX BADMINTON LOISIRS	BALLAUD Nicolas	12 av. Frédéric Bastiat	06 50 33 63 59
YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE	SEGAUT Céline	31 avenue Frédéric Bastiat	06 44 13 05 58
YCHOUX FOOT BALL CLUB	BESTAOUI Aziz	4 rue Latécoère	06 23 36 45 41
YCHOUX HANDBALL CLUB	BLANC Emmanuel	351 rte des Grands Champs	05 58 07 77 64 06 77 65 28 02
YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY	CASTAGNEDE Philippe	45 chemin de Cabeil	06 77 50 09 12



❖ Inauguration du déploiement de la fibre optique à Ychoux le 12 mars 2018 / 1400 prises installées

LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

❖ **Coût :**

2 160 000 € T.T.C.

❖ **Capacité :**

5 000 équivalents habitants



NUMÉROS UTILES

LA POSTE

T. : 3631

HORAIRES D'OUVERTURE

- ❖ Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h45 à 16h
- ❖ Le samedi de 9h à 12h

DÉPART DU COURRIER

- ❖ Du lundi au vendredi à 15h15
- ❖ Le samedi à 11h15

S.N.C.F.

Informations et réservations au : 05 58 82 35 19

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARE

- ❖ Du lundi au vendredi de 7h15 à 10h30 et de 12h30 à 17h
- ❖ Le samedi de 9h30 à 12h20 et de 14h30 à 18h15
- ❖ Le dimanche et jours fériés de 14h05 à 18h45

URGENCES

- ❖ Pompiers 18
- ❖ SAMU 15 (ou 112)
- ❖ Gendarmerie 17
- ❖ Centre anti-poison 05 56 96 40 80

MAIRIE

T. : 05 58 82 36 01
Fax : 05 58 82 35 46
Mail : mairieychoux@orange.fr
Site : www.mairie-ychoux.com

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- ❖ Matin : de 8h à 12h
- ❖ Après-midi : de 14h30 à 17h30
sauf le vendredi de 14h30 à 16h30

Ambulance-Taxi-Autocar

TGL / 93, impasse du Chêne
Secrétariat : 05 58 82 32 10

LIGNE 11 XL'R

Service de transport du Conseil Départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE

- ❖ Ychoux : Gare SNCF
- ❖ Parentis-en-Born : Parc du Segot
- ❖ Biscarrosse : Bourg Gare routière
- ❖ Biscarrosse : Bourg Les Breux
- ❖ Sanguinet : Mairie

POINT DE VENTE SUR YCHOUX

- ❖ Billets en vente dans le bus et à la station Total, 1, rue Brémontier

RENSEIGNEMENTS :

- ❖ 05 58 05 66 00 / 05 58 56 80 80

CENTRE DE SANTÉ / 8 rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Serge COUSSERAN
❖ 05 58 82 39 77
Pierre MARSAUD
❖ 05 58 82 35 92

CABINET D'INFIRMIÈRES

Françoise DUBOIS
Jehanne MASCRET
Amandine CHAUDERON
Caline PALUSCI
❖ 05 58 82 33 77

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON
Emilie LCHARIDON
❖ 05 58 82 32 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bruno MORIUSER ❖ 05 58 09 57 76

OSTÉOPATHE

Thibault INFANTE ❖ 07 86 20 18 14

PHARMACIE / 10 rue des Écureuils

PHARMACIE SION ❖ 05 58 82 35 82

CABINET D'INFIRMIÈRES

Caroline VILLENAVE
Patricia MARTINEAUD
❖ 24 rue Félix Arnaudin
05 58 82 01 07

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Stéphanie PINTO
❖ Le mardi après-midi (sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

ASSISTANTE SOCIALE MSA

❖ Appel téléphonique de 9h à 12h
05 59 80 98 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr MAUBOURGUET - Mairie de Parentis-En-Born

❖ 05 58 78 40 20 Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rendez-vous)



Bonne
année
2019